



**Conseil d'établissement – École St-Gérard  
Le lundi 20 novembre 2023, à 18h30**

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école St-Gérard, tenue le lundi 20 novembre 2023 à 18h30 au local 327, au 505 rue Liège Est, à Montréal.

**PRÉSENTS :**

**Parents:** Kim Boissonneault, Manuel Darveau, Roch Dupervil, Karine Brunet, Jonathan Brassard-Potvin, Nicolas Sangaré

**Parent substitut :** Marie-Line Bénard-Cyr

**Enseignants:** Tristan Goguen, Lorraine Forget-Gagnon, Gisella San Miguel

**Représentante service de garde :** Geneviève Perrault

**Membre de la communauté :** Julie Boucher, Patro Villeray

**Directrice:** Jacinthe Nolin

**ABSENTS :**

Parent : Alexandra Dumont

**1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE**

**1.1 Ouverture de la rencontre à 18h40.**

**1.2 Mot de bienvenue, présentation des membres**

**1.3 Quorum constaté**

**1.4 Nomination d'un.e secrétaire, Kim Boissonneault.**

**1.5 Réélection officielle à la présidence du Conseil d'établissement**

Roch Dupervil se présente pour assurer la présidence, sur proposition de Manuel Darveau, appuyé par Karine Brunet.

**2. ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la rencontre / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 3 octobre 2023
4. Suivi du procès-verbal du 3 octobre 2023
5. Retour et procès-verbal de l'AGA du 12 septembre 2023
6. Parole au public
7. Études des dossiers
8. Droit de parole aux membres du Conseil
9. Levée de l'assemblée

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 OCTOBRE 2023**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Karine Brunet, appuyée par Roch Dupervil que le procès-verbal du 3 octobre 2023 soit adopté tel que déposé.

#### **4. SUMI DU PROCÈS-VERBAL DU 3 OCTOBRE 2023**

##### **4.1 Projet éducatif sur le site web de l'école**

Mme Nolin informe les membres du CÉ que le projet éducatif a été déposé sur le site web de l'école.

##### **4.2 Mandat de la Fondation**

Présence de Mme Gravel pour présenter aux membres du CÉ le mandat de la Fondation, à la suite de la présentation des besoins mentionnés lors de la rencontre du 3 octobre dernier de savoir qu'est-ce qui peut être financé par la Fondation et du désir des membres du CÉ d'établir des ponts de communication entre le CÉ et la Fondation.

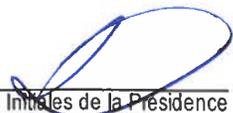
Mme Gravel rappelle le rôle de la Fondation, soit de soutenir financièrement certaines activités scolaires et l'achat de matériel pour les élèves de l'école Saint-Gérard; et la mission, soit de favoriser l'épanouissement des élèves et favoriser leur réussite scolaire.

Elle mentionne que les activités de financement (événements, vente de produits) permettent des revenus annuels nets entre 10000 et 13000\$. Ces revenus permettent de financer entre 10 et 15 projets par année. Mme Gravel donne des exemples de projets financés par la Fondation dans les dernières années : livres, classes flexibles, aménagement modulaire dans les classes, ateliers d'écriture, robots pour robotique, binoculaires, Veritech, élevage de papillons, etc. La Fondation utilise un site web transactionnel pour simplifier les opérations.

Pour faire une demande à la Fondation, le personnel de l'école doit remplir un formulaire avec la description du projet, le matériel qui restera dans le temps et en quoi le projet rempli la mission et rôle (les 3 critères n'ont pas besoin d'être remplis pour que le projet soit accepté). Les demandes sont reçues, discutées et approuvées ou non par les membres de la Fondation. Mme Gravel donne un exemple : une demande d'achat de 2 vélos-pupitres avait été faite, l'achat d'un seul a été approuvé par la Fondation et finalement, comme un budget était encore disponible en fin d'année, un 2<sup>e</sup> a été acheté. Certains projets sont déclinés parfois quand les prix sont élevés et profitent à un petit groupe d'élèves seulement. Mme Gravel rappelle que la fondation est gérée par des parents bénévoles qui investissent beaucoup de temps.

La Fondation a récupéré la gestion financière du basketball : comme c'est compétitif, il était nécessaire à l'époque d'avoir un numéro d'entreprise pour la gestion du basketball. La Fondation ne s'est pas opposée à reprendre la gestion du basketball, mais ce n'est pas sa mission première. Ainsi, la Fondation est un rouage financier seulement pour le basketball : elle reçoit l'argent et paie les factures. La Fondation souhaiterait que le basket soit retourné à l'école pour la gestion et l'organisation, car l'impression est que la Fondation alourdi la gestion du basketball et vice-versa. La Fondation est tenue d'avoir un cadre assez rigide. Le souhait est qu'une personne responsable du basketball soit présente aux rencontres de la Fondation pour approuver des demandes de dépenses selon les besoins. Comme le besoin d'un numéro d'entreprise pour le basketball n'est plus, on se questionne à savoir pourquoi la Fondation continue de s'occuper du basketball. La Fondation souhaiterait se retirer du basketball, car n'a pas de droit de regard, et ne souhaite pas avoir à gérer cela. Jonathan Brassard-Potvin mentionne le besoin des parents de légitimité et de transparence : actuellement, la Fondation permet de légitimiser les montants acheminés. Il mentionne que la structure est importante pour légitimiser aux yeux des parents.

Mme Gravel rappelle que la Fondation n'a pas le mandat de s'occuper des activités parascolaires.

  
Initiales de la Présidence

  
Initiales de la direction

Concernant la demande du CÉ à savoir si certaines activités du service de garde, notamment les journées pédagogiques à l'école, pourraient être bonifiées avec l'aide financière de la Fondation, Mme Gravel mentionne que le SDG peut faire des demandes à la Fondation pour des projets.

Discussion concernant la possibilité d'avoir l'aide financière de la Fondation pour entre autres la sortie de fin d'année, considérant que les enseignants ne feront pas de campagnes de financement cette année. Mme Gravel explique que la sortie de fin d'année implique un gros budget et ne sait pas si la Fondation pourrait financer une telle activité. Actuellement, l'OPP n'existe plus, organisation qui auparavant prenait en charge la sortie de fin d'année.

Conclusion de la discussion concernant la Fondation :

- La Fondation est une entité légale. Bien que ce ne soit pas une obligation, les membres du CÉ sont invités et bienvenus à assister aux rencontres du CA de la Fondation
- Demande de la Fondation de revoir le fonctionnement actuel pour le basketball

Manuel Darveau mentionne à Mme Gravel que les états financiers et la régie interne ne sont pas sur le site de la Fondation.

Geneviève Perrault informe les membres du CÉ que le SDG a le droit de charger des frais supplémentaires pour du matériel lors des journées pédagogiques à l'école.

#### **4.3 Service de garde : réglementation 2023-2024**

La réglementation a été adoptée par courriel, sur proposition de Manuel Darveau, appuyé par Roch Dupervil.

### **5. SUMI DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 12 SEPTEMBRE 2023**

#### **5.1 La sécurité aux abords de l'école**

Deux consultations publiques ont eu lieu : une par l'arrondissement Villeray pour le plan d'apaisement en lien avec la circulation, et l'autre à la ville centre.

Lors de la consultation publique de l'arrondissement, une présentation du 1<sup>er</sup> plan a été faite : une partie des solutions primaires proposées ont été adoptées (dos d'âne, saillies de trottoir, etc.). Ils étaient très contents de présenter le plan. L'arrondissement n'a pas la pleine autorité, le plan devra être présenté à la ville centre aussi. Quand les solutions seront mises en place, ça devrait aller de mieux en mieux. Concernant la jonction entre Ahuntsic et Villeray (Crémazie), il n'y a rien de concret pour le moment mais des propositions sont en traitement. Les mêmes critères (1500 automobiles qui passent au moins) doivent être considérés pour mettre en place les mesures d'apaisement. L'arrondissement a pris en note la suggestion de Jonathan Brassard-Potvin de réévaluer les critères.

Remerciements de Roch Dupervil auprès de Jonathan Brassard-Potvin pour le remercier de son implication sans relâche et des résultats obtenus.

#### **6. PAROLE AU PUBLIC : N.A.**

  
Initiales de la Présidence

  
Initiales de la direction

## **7. ÉTUDE DES DOSSIERS**

### **7.1 Résolution pour modification au code de vie**

Résolution concernant l'utilisation des cellulaires dans l'école (voir document en annexe)

Proposition de modifier « sur le territoire de l'école » pour « dans un contexte scolaire » pour s'assurer que cette nouvelle règle puisse être utilisée lors des sorties scolaires et promenades dans le quartier.

Questionnement à savoir si le terme « montre intelligente » inclut les montres de style fitbit : certaines montres intelligentes n'ont pas de réseau mais peuvent quand même envoyer des messages car elles sont connectées avec une carte sim. Il est convenu de laisser la liberté à l'enseignant d'intervenir au besoin si une montre devient une distraction pour l'élève.

Il est proposé de maintenir la résolution telle quelle en lien avec les nouvelles recommandations du ministère.

Les membres du CÉ mandatent Jacinthe Nolin pour transmettre l'information aux parents.

IL EST PROPOSÉ PAR Roch Dupervil appuyé par Manuel Darveau que le code de vie soit modifié selon les nouvelles recommandations du ministère.

### **7.2 Plan de lutte**

Le protecteur national de l'élève a créé de nouvelles affiches qui seront apposées dans l'école pour le respect des droits de l'enfant.

Une nouvelle plateforme Mozaik EVIO adressée à la direction et aux intervenants scolaires pourra être utilisée pour tout ce qui touche la violence et l'intimidation afin de conserver des traces des suivis d'élèves (tant les victimes que les agresseurs).

### **7.3 Projet éducatif**

Le travail sur le projet éducatif prévu lors de la journée pédagogique institutionnelle du 24 novembre sera reporté au 26 janvier 2024 en raison de la grève.

### **7.4 COSP (Contenus en orientation scolaire et professionnelle)**

Les mêmes contenus que l'an dernier sont prévus cette année, il n'y a pas de modification. Ces contenus concernent les enseignants du 3<sup>e</sup> cycle du primaire et du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire.

IL EST PROPOSÉ PAR Roch Dupervil appuyé par Karine Brunet d'adopter le COSP tel que présenté.

### **7.5 Contenus en éducation à la sexualité**

Tableau synthèse des contenus et échéanciers prévus présenté par Jacinthe Nolin. Les moments de la présentation des contenus varient dans l'année, selon les niveaux. Les parents seront informés à l'avance lors de sujets plus sensibles (ex. : agression sexuelle).

  
Initiales de la Présidence

  
Initiales de la direction

## 7.6 Surplus et déficit 2022-2023

### 7.6.1 Lettre version finale

Voir document

### 7.6.2 Surplus et déficit suite

Transfert du fonds 4 au fonds 9. Le SDG a terminé l'année avec un surplus considérable. La situation financière de l'école est très bonne.

## 7.7 Budget 2023-2024

Jacinthe Nolin enverra le rapport financier aux membres du CÉ, car il y a eu décentralisation de certains montants jusqu'à vendredi dernier.

→ Point à rediscuter en janvier 2024

## 8. DROIT DE PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

### 8.1 Directrice

Jacinthe Nolin informe les membres du CÉ qu'une nouvelle directrice adjointe en remplacement de Mme Rossi arrivera le 22 novembre. Il s'agit de Mme Stéphanie Laberge, une enseignante d'expérience qui a une formation en gestion et de l'expérience comme conseillère pédagogique.

### 8.2 Enseignants (*discuté en début de rencontre*)

Sont présents à la rencontre plusieurs enseignants pour faire une demande d'appui de la part du CÉ. Les enseignants font état d'une situation avec 2 élèves qui adoptent des comportements violents qui mettent en danger les autres élèves et le personnel de l'école. Une demande d'appui est faite aux membres du CÉ pour interpeler le CSSDM - Service à l'élève pour avoir davantage de ressources, notamment un poste TES à temps complet et des évaluations plus spécifiques des besoins de ces élèves.

Manuel Darveau questionne à savoir ce qui a été demandé au CSSDM jusqu'à présent et ce qui a été mis en place. L'école St-Gérard bénéficie actuellement du soutien d'une TES cellule 3 jours par semaine, du soutien de Répét conseil du CSSDM et du soutien d'une conseillère pédagogique pour adresser cette situation.

Les membres du CÉ posent des questions pour tenter de mieux comprendre la situation. Mme Nolin mentionne que puisque les situations concernant les deux élèves sont confidentielles, il n'est pas possible d'obtenir davantage d'informations sur les démarches effectuées à l'extérieur de l'école pour obtenir du soutien. On informe les membres du CÉ que les parents des élèves concernés sont informés de la situation.

Discussion entre les membres du CÉ concernant la demande des enseignants :

Mme Nolin mentionne qu'elle éprouvait un malaise que cette lettre soit présentée ce soir au CÉ, car elle croit que ce n'est pas nécessairement le meilleur endroit pour faire cette demande.

Les membres parents du CÉ mentionnent également un malaise de se positionner car on ne connaît pas toute la situation, certains éléments sont confidentiels et ne peuvent pas être partagés au CÉ.

Étant donné la situation, les membres du CÉ peuvent se positionner sur un des deux éléments demandés, soit d'appuyer l'ajout de ressources pour soutenir le personnel de l'école et les élèves.

Une résolution est rédigée à l'attention du CSSDM (voir document joint).

  
Initiales de la Présidence

  
Initiales de la direction

### 8.3 Personnel de soutien et service de garde

Le SDG travaille actuellement sur la plateforme éducative. Une activité avec le personnel du SDG a eu lieu pour élaborer la plateforme et définir les prochaines planifications d'activités au SDG. On souhaite favoriser le décloisonnement des groupes pour faire différents ateliers sur un même thème, il reste à établir les moyens pour y arriver.

La plateforme éducative révisée sera déposée sur le site internet de l'école.

### 8.4 Parents

Jonathan Brassard-Potvin mentionne qu'un premier tournoi de basketball a eu lieu en fin de semaine dernière à Lucien-Pagé : 39 équipes, beaucoup d'écoles. Ce fut un tournoi très enrichissant pour les enfants, et a permis aux parents de découvrir leurs enfants à travers cette activité. Jonathan Brassard-Potvin constate que ce type d'activités amène les enfants plus loin, au-delà du basketball.

Jacinte Nolin demande à Jonathan Brassard-Potvin de lui envoyer des photos pour ajouter à l'info-parents mensuel.

Jacinte Nolin mentionne que les pratiques sur semaine et fin de semaine seront interdites pendant la grève.

### 8.5 Membre de la communauté : Patro Villeray

Julie Boucher se présente aux membres du CÉ.

Elle mentionne que concernant les activités parascolaires, il y a un ajout cette année: il y a une personne ressource qui patrouille le parascolaire pour soutenir les professeurs qui donnent les cours auprès des enfants afin d'offrir un service de meilleure qualité.

Mme Boucher informe le CÉ que pendant la semaine de grève, le bain libre à la piscine sera disponible et il y aura des installations ouvertes. Si la grève persiste, il est possible que des camps soient offerts pour permettre aux parents de travailler.

Le Patro travaille sur une programmation d'hiver pour qu'elle soit variée et intéressante : cela dépend toujours de la disponibilité des ressources et des locaux.

Certains cours devront être reportés en raison de la grève : si ce n'est pas possible de les reporter, les parents seront remboursés.

## 9. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin sur proposition de Roch Dupervil, appuyé par Manuel Darveau. Il est 20h40.

  
\_\_\_\_\_  
Président

  
\_\_\_\_\_  
Initiales de la Présidence

  
\_\_\_\_\_  
Directrice

  
\_\_\_\_\_  
Initiales de la direction